

Nicolet, le 4 juin 2015

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
**(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)**

Monsieur Dominique Marcoux  
Faisant affaires sous la raison sociale de Fruitoka  
76, rue Roland  
Victoriaville (Québec) G6R 1M3

N/Réf. : 7610-17-01-06108-01  
401251203

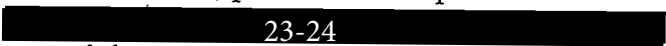

**Objet : Exploitation d'une sablière**

Monsieur,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 29 janvier 2015, reçue le 26 février 2015 et complétée le 21 mai 2015, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière d'une superficie de 13 200 mètres carrés sur le lot 4 308 116 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Princeville, faisant partie de la municipalité régionale de comté de L'Érable.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, signé le 2 février 2015, par M. Dominique Marcoux et le 29 janvier 2015, par  23-24 , incluant les documents joints;

- Dessin intitulé « L'emplacement visé par la demande et les aménagements associés », projet n° 23-24, daté du 28 janvier 2015 et signé le 19 mai 2015, par [redacted] 23-24 [redacted] 23-24 [redacted] concernant un projet de demande de sablière de M. Dominique Marcoux, Fruitoka, sur le lot 20A du 6<sup>e</sup> rang du canton de Stanfold, dans la municipalité de Princeville.

En cas de divergence entre l'information fournie, la plus récente prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

Ce certificat d'autorisation est valide jusqu'au 4 septembre 2024.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

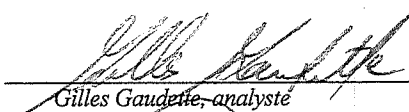
Pour le ministre,



FB/LGG/mcb

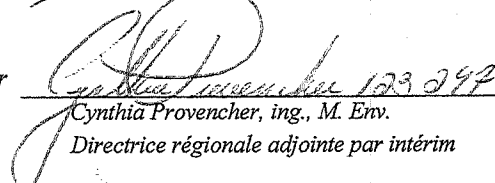
François Boucher  
Directeur régional de l'analyse  
et de l'expertise de la Mauricie  
et du Centre-du-Québec par intérim

Préparé par



Gilles Gaudette, analyste

Recommandé par



Cynthia Provencher, ing., M. Env.  
Directrice régionale adjointe par intérim